

C.C.T.P. Type

Drainage vertical et Imperméabilisation des parois enterrées

- **Fonctions**

Le géocomposite de drainage des eaux d'infiltrations assurera les fonctions suivantes :

- Antipoinçonnement
- Filtration
- Drainage
- Imperméabilisation

- **Description**

Le géocomposite est composé d'une âme drainante non-tissée aiguilletée polypropylène à structure alvéolaire associée à un filtre non-tissé thermolié en polypropylène.

Le géocomposite sera de type ALVEODRAIN P5 ou similaire et devra bénéficier d'un Cahier des Charges.

La mise en œuvre devra être réalisée conformément au Cahier des Charges.

- **Caractéristiques Mécaniques**

Caractéristiques	Normes	Spécifications
Nature du géocomposite		PP non tissé aiguilleté
Masse surfacique du géocomposite	NF EN 9864	$\geq 800 \text{ g/m}^2$
Épaisseurs	NF EN 9863-1	Sous 2 kPa $\geq 8.00 \text{ mm}$ Sous 20 kPa $\geq 7.00 \text{ mm}$
Résistance à la traction	NF EN ISO 10319	$\geq 25 \text{ kN/m (SP)}$ $\geq 25 \text{ kN/m (ST)}$
Déformation à l'effort maximal	NF EN ISO 10319	$\geq 20 \%$ (SP) $\geq 20 \%$ (ST)
Résistance au poinçonnement pyramidal	NF G 38-019	$\geq 2.0 \text{ kN}$
Perforation dynamique (Chute de cône)	NF EN ISO 13433	$\leq 10 \text{ mm}$
Résistance au poinçonnement CBR	NF EN ISO 12236	$\geq 4.0 \text{ kN}$

- **Caractéristiques Hydrauliques**

Caractéristiques	Normes	Spécifications
Nature du filtre		PP non tissé aiguilleté
Ouverture de filtration	NF EN ISO 12956	$O_f \leq 150 \mu\text{m}$
Capacité de débit dans le plan avec $i=1$	NF EN ISO 12958	$\geq 1,5 \text{ l/s/m}$ sous 20 kPa $\geq 0.5 \text{ l/s/m}$ sous 100 kPa

- **Contrôles**

Les caractéristiques du géocomposite de drainage devront être conformes aux spécifications du présent C.C.T.P.

- **Stockage et manutentions des géosynthétiques**

Les géosynthétiques seront conditionnés en éléments facilement manutentionnables, soit manuellement, soit avec des engins courant de chantier.

Les conditions de stockage des géosynthétiques ne doit pas compromettre leurs caractéristiques d'utilisation (rayons U.V., déchirures, chocs, etc.), ni leurs conditions de mise en œuvre (imbibition, gel, etc.).

Les géosynthétiques seront donc stockés dans une zone plane hors d'eau et à l'écart des aléas du chantier.

- **Circulation des engins**

Compte tenu de l'importance de ne pas tolérer de déplacements des lés les uns par rapport aux autres et de la relative sensibilité des géosynthétiques, toute circulation d'engins au contact direct du géosynthétique est interdite.

Toute détérioration de nappe due au non-respect de cette règle entraînera son remplacement à la charge de l'Entrepreneur.

- **Dispositions particulières relatives aux géosynthétiques**

L'entrepreneur se conformera aux recommandations des fascicules édités par le Comité Français des Géosynthétiques et aux manuels du fournisseur.